

Conseil du 20 septembre 2006

Présidé par **Jean-Paul Huchon**, le Conseil du STIF vient de prendre d'importantes décisions pour le développement et l'amélioration des transports des Franciliens.

De nouvelles étapes décisives ont été franchies pour cinq opérations du contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

- Le STIF fixe l'offre de transport du T3 et offre la gratuité pour tous les Franciliens à l'occasion de son inauguration

La ligne de tramway T3, (7,9 km de long – 17 stations) sera mise en service mi-décembre prochain.

- Sa vitesse sera de 20km/h après une période transitoire de 18 mois durant laquelle elle passera de 16 à 18 km/h ;
- le premier départ du Pont du Garigliano est fixé à 4h55, celui de la porte d'Ivry ,à 5h30 ; le dernier tramway partira du Pont du Garigliano à 0h30 (1h30 les samedis et veilles de fête) et de la porte d'Ivry à 1h00 (2h00 les samedis et veilles de fête) ;
- la fréquence des rames sera de 4 minutes aux heures de pointe et de 8 minutes aux heures creuses, du lundi au vendredi. Elle passera à 15 minutes entre 22h00 et la fin du service. Le samedi l'intervalle entre 2 rames variera de 6 à 9 minutes en journée et de 8 à 10 minutes les dimanches et jours de fêtes ;

Le trafic attendu est de 26,7 millions de voyages par an, soit 100 000 voyages par jour en semaine, ce qui correspond à 11 000 voyages à l'heure de pointe du matin.

Le STIF financera le fonctionnement de cette nouvelle desserte à hauteur de **7,9 M€ par an**.

De plus, pour permettre à tous de découvrir ce nouveau tramway, le STIF a décidé de le rendre gratuit à l'occasion du week-end inaugural prévu à la mi-décembre.

- Prolongement de la ligne 8 du métro : approbation de l'avant-projet et de la convention de financement

Le prolongement de la ligne 8 du métro reliera sur 1300 mètres en surface, le terminus sud actuel "Créteil – Préfecture" au parc des sports. Le nouveau terminus « Parc des Sports » sera en correspondance avec la future ligne de bus en site propre (TCSP) "Pompadour – Sucy – Bonneuil" également inscrite au contrat de plan Etat - Région et dont la mise en service est prévue au 1er trimestre 2010.

Ce prolongement sera utilisé chaque jour par 14 500 voyageurs. Estimé à 83 M€ (valeur janvier 2005), ce projet sera financé par la Région Ile-de-France à hauteur de 37,5 M€, l'Etat :18,7 M€, le département du Val-de-Marne : 8,1M€, la communauté d'agglomération Plaine Centrale : 6,3 M€ et la RATP : 12,4 M€.

Le bouclage de ce plan de financement a été rendu possible grâce à l'effort supplémentaire des collectivités locales, au premier rang desquelles la Région, qui se sont substituées à l'Etat pour prendre en charge les surcoûts générés par la dépollution des sols.

Mise en service prévisionnelle : 2010

- Réaménagement du terminus de Mitry-Claye (opération RER B Nord +) : approbation de l'avant-projet

Le réaménagement du terminus de Mitry-Claye est un maillon essentiel de l'opération "RER B Nord +" qui vise à améliorer la régularité de la desserte. A cette fin, divers travaux doivent être entrepris sur la ligne et notamment sur le site de Mitry-Claye. Ils consistent en la création d'une quatrième voie de 800 m avant la gare, l'aménagement du terminus, l'extension du site de maintenance.

Estimé à 59 M€, le réaménagement du terminus pourrait être lancé début 2007 et devrait être achevé en 2010. Par ailleurs, le Conseil a décidé d'engager une démarche auprès du gouvernement afin de débloquer avec célérité le financement de ce projet essentiel pour l'amélioration durable de cette ligne.

Le projet " RER B Nord +" approuvé par le STIF en février 2005, prévoit la circulation des trains sur 2 voies dédiées au seul RER B et un cadencement omnibus des trains permettant de rétablir une bonne régularité et d'améliorer les fréquences.

Le projet "RER B Nord +" est conçu de telle sorte qu'il puisse être réalisé indépendamment du projet CDG express mené par l'Etat.

- Pôle d'échanges multimodal de Versailles-Chantiers : approbation de l'avant-projet et de la convention de financement

Le projet d'aménagement du pôle de Versailles-Chantiers fait partie de l'opération tangentielle Ouest inscrite au contrat de plan Etat/Région 2000/2006. Avec ses 75 000 voyageurs quotidiens, cette gare majeure figure sur la liste des pôles du réseau principal du PDU.

Estimée à 80,2 M€, l'opération se déroulera en deux phases fonctionnelles. La première, de 69,2 M€, permettra la rénovation complète de la gare SNCF actuelle et de ses accès, la création d'un accès vers la Cour de Buc, la création d'une gare routière de 14 postes de stationnement pour autobus, d'un parc relais de 385 places, d'un parc pour les 2 roues...

La mise en service du projet est envisagée courant 2011.

Comme pour le prolongement de la ligne 8, les collectivités locales au premier rang desquelles la Région, se sont substituées à l'Etat pour assurer le bouclage financier des surcoûts.

- Prolongement du tramway T1 à AGIII : déclaration d'intérêt général

Le STIF déclare d'intérêt général le projet de prolongement de la ligne de tramway T1(Saint-Denis- Noisy-le-Sec) de Saint-Denis à Asnières- Gennevilliers (AGIII).

Cette extension de 4,9 km comportera 10 nouvelles stations ; elles desserviront les communes de Saint-Denis et de l'île Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, de Villeneuve-la-Garenne, de Gennevilliers et d'Asnières-sur-Seine dans les Hauts-de-Seine. Elle sera en correspondance avec le RER D à la gare Saint-Denis, le RER C à la gare de Gennevilliers et la ligne 13 du métro (dont les travaux de prolongement sont en cours) à Asnières Gennevilliers Le Luth. L'avant-projet de ce prolongement pourrait être soumis au STIF en décembre 2006.

Ce prolongement s'inscrit dans le projet plus global du "Grand Tram" qui à terme constituera une ligne de tramway en rocade en proche couronne.

Le Conseil du STIF s'est, par ailleurs, prononcé sur la poursuite du projet de prolongement du Tramway T3 à l'est et au nord, sur les boulevards des Maréchaux jusqu'à la Porte de la Chapelle.

Le STIF décide la poursuite des études concernant l'extension Est du T3, jusqu'à Porte de la Chapelle. Cette décision fait suite au bilan dressé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) à l'issue du débat public concernant l'extension du T3 à l'est de la Porte d'Ivry jusqu'à la Porte de la Chapelle.

Les études, qui seront menées par la ville de Paris et la RATP, permettront de préciser notamment le tracé, la localisation et le nombre de stations, l'impact du trajet sur la circulation et les aménagements nécessaires.

Le schéma de principe de l'opération pourrait être soumis au Conseil du STIF en 2007, son avant-projet en 2008, et sa mise en service, envisagée en 2012.

Par ailleurs, à l'initiative du Conseil du STIF présidé par **Jean-Paul Huchon**, le Préfet de Police **Pierre Mutz**, est venu présenter l'action du SRPT (Service Régional de la Police des Transports) qui coordonne les équipes de police et de gendarmerie d'intervention et d'investigation en Ile-de-France.

Il a notamment expliqué l'utilité de la vidéosurveillance dans la dissuasion et l'investigation, et souligné les investissements importants réalisés par le STIF dans ce domaine.

A l'occasion de cette intervention, Jean-Paul Huchon et le conseil du STIF ont demandé au Préfet de Police de transmettre leur témoignage de solidarité aux deux policiers agressés cette nuit dans l'Essonne.

Contact Presse

Marie-France Villedieu / marie-france.villedieu@stif-idf.fr Tel : 01 47 53 28 00